

**Une enfance souvent difficile...
Un parcours toujours éprouvant...
Une prise en charge en France jusqu'à 18 ans**

LE RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERES est un collectif national défendant la scolarisation des enfants de familles sans papiers et la formation des jeunes migrants.

Sur le bassin annécien et en relation avec d'autres associations dans le département, RESF 74 travaille plus particulièrement en direction des MINEURS ETRANGERS NON ACCOMPAGNES, avant et après leur majorité.

Nous sommes scandalisés par le fait qu'après une prise en charge prévue par la loi jusqu'à 18 ans, pas toujours dans de bonnes conditions, les jeunes puissent être mis à la rue, alors que l'on sait qu'ils ne retourneront pas dans leur pays.

ET APRES ?

resf74@yahoo.fr

Mineurs non accompagnés

LA REALITE DANS CETTE PERIODE INEDITE

Les jeunes migrants isolés n'ont jamais aussi bien porté ce nom: confinés dans leurs foyers ou appartements, dans leurs chambres en FJT, souvent sans moyens informatiques, sans internet, sans abonnement téléphonique suffisant, coupés de l'école qui représente l'un des seuls liens sociaux qui restent à ces jeunes, avec l'angoisse et l'impuissance pour leurs familles si loin, avec le décrochage scolaire qui se profile compte tenu de l'énorme retard scolaire de la plupart d'entre eux.

L'impuissance des bénévoles à les aider à distance, le soutien scolaire quasi-impossible par téléphone, les jeunes qui se découragent, qui laissent tomber le travail scolaire à distance, qui font des crises d'angoisse. L'expérience de la vie confinée en famille d'accueil pendant ces longues semaines, l'appropriation mutuelle, la nécessité de la tolérance et du "faire avec" 24h sur 24, du soutien moral et de l'optimisme qu'il faut afficher même si on n'y croit pas vraiment...La grande difficulté, voire l'impossibilité de trouver de nouveaux bénévoles pendant cette pandémie, alors que les « anciens » ont joué le jeu généreusement. Même si notre rôle n'est pas de remplacer les institutions mais plutôt de faire respecter les droits des jeunes, l'aide par les parrainages ou l'hébergement par des bénévoles est très importante au cas par cas.

Annulation de rendez-vous officiels en préfecture ou en justice, ce qui repousse encore des espoirs.
Des situations explosives dans ces nouveaux lieux d'accueil des mineurs comme au Plateau d'Assy.

UN CHEMIN OUVERT PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

RESISTER... à la peur, à la recherche de boucs émissaires, à la diffusion d'idées fausses sur les migrants

Comme alors, **UN PLAN D'ACTION IMMEDIATE**, mesures exceptionnelles et adaptation des procédures : prise en compte des périodes confinées comme des semaines de formation, assouplissement des exigences pour la régularisation de jeunes dont les dossiers traînent et qui ont vu leurs rendez-vous annulés, renouvellement systématique des titres de séjour (acceptation des contrats précaires pour délivrance de titres de séjour travailleur)

INSTAURER UNE DEMOCRATIE ECONOMIQUE ET SOCIALE, AVEC UNE ORGANISATION AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL. Prendre en compte la parole des citoyens, et surtout celle des plus précaires. Respecter le travail des associations qui peuvent servir de relais. Assurer le respect de la personne humaine : accueillir dignement les personnes migrantes, respecter leurs droits et faire évoluer la législation....**PROTÉGER** les plus fragiles, avec les moyens nécessaires.. **PROMOUVOIR** à travers la scolarisation et l'apprentissage. **INTÉGRER** par la formation, le travail, le logement en respectant les différences dans les domaines de la pensée, de la culture, de la religion...

MESURES A PRENDRE POUR QUE LE JOUR D'APRES NE RESSEMBLE PAS AU JOUR D'AVANT

Respect des droits acquis en matière de demandes d'asile, de protection des mineurs.....

Droit au travail, au logement et à un salaire minimum pour tous y compris les étrangers.

Une vraie prise en charge humaine des MNA (Mineurs non accompagnés) dès leur arrivée en France, avec moyens matériels et humains leur permettant une vie en sécurité psychologique, l'accès à la formation et à l'intégration.

Régularisation de tous les MNA devenus majeurs, quelle que soit leur situation administrative : une carte de séjour leur donnant accès à tous les droits sociaux : santé, logement, formation, travail, pôle emploi...